

LES CHARGEMENTS DE PÉTROLE AU QUAI
D'IRVING

Question n° 1505—**M. Dumont:**

Le Conseil des ports nationaux a-t-il pris des mesures appropriées pour empêcher qu'un accident important survienne lors d'un déchargement ou d'un chargement de pétrole au quai d'Irving à Sillery?

L'hon. Paul T. Hellyer (ministre des Transports): Le Conseil des ports nationaux communique les renseignements suivants. Le quai d'Irving à Sillery n'est pas administré par le Conseil des ports nationaux, mais, dans le port de Québec, tous les navires sont assujettis au Règlement A-1 du Conseil des ports nationaux qui régit en partie la manutention des marchandises qui sont embarquées ou débarquées dans un port dans la mesure où il s'agit de la manutention de marchandises qui, de par leur nature, peuvent présenter un danger pour la navigation.

LES REFUS RELATIFS AUX DÉCLARATIONS
D'IMPÔT

Question n° 1524—**M. Beaudoin:**

1. Combien de Canadiens ont été sollicités directement pour remplir leur déclaration d'impôt fédéral et combien ont refusé de le faire?

2. Combien de Québécois ont été sollicités directement pour remplir leur déclaration d'impôt fédéral et combien ont refusé de le faire?

3. Est-ce que le gouvernement fédéral se propose de prendre les mesures nécessaires afin que ces personnes déposent leur déclaration d'impôt?

L'hon. Jean-Pierre Côté (ministre du Revenu national): 1. Des demandes formelles de présenter une déclaration d'impôt sur le revenu pour 1967 ont été expédiées à 46,278 résidents du Canada, dont 7,117 ont été poursuivis pour n'avoir pas obtempéré à ces demandes.

2. Des demandes formelles de présenter une déclaration d'impôt sur le revenu pour 1967 ont été expédiées à 13,401 résidents du Québec, dont 2,990 ont été poursuivis pour n'avoir pas obtempéré à ces demandes.

3. Oui.

LES DIRIGEANTS D'AIR CANADA

Question n° 1526—**M. Coates:**

1. Quel est le traitement du président du conseil d'administration d'Air Canada et à quelle date a-t-il été fixé?

2. Quel est le traitement du président d'Air Canada et à quelle date a-t-il été fixé?

L'hon. Paul T. Hellyer (ministre des Transports): 1 et 2. On n'a pas jugé qu'il était dans l'intérêt d'Air Canada de révéler, au sujet des salaires des employés, des données autres que celles qu'on peut obtenir par l'intermédiaire du Bureau fédéral de la statistique.

LES DÉFECTUOSITÉS POSSIBLES DES PNEUS

Question n° 1530—**M. Mather:**

Au Canada, la loi exige-t-elle que les fabricants de pneus informent les consommateurs des défauts qui peuvent présenter leurs produits?

L'hon. Paul T. Hellyer (ministre des Transports): Non.

LA REMISE DE LA TAXE DE VENTE
SUR LES MATÉRIAUX

Question n° 1541—**M. Paproski:**

1. Relativement à la taxe de vente de 11 p. 100 payée sur les matériaux de construction, le gouvernement a-t-il, par décret du conseil ou par tout autre moyen, fait remise de certains montants payés?

2. Dans l'affirmative, dans combien de cas a-t-on autorisé la remise de la taxe de vente depuis le 22 octobre 1968, et quel est le montant total des remises?

L'hon. Jean-Pierre Côté (ministre du Revenu national): 1. Oui.

2. Depuis le 22 octobre 1968 il y a eu une remise de la taxe de vente sur les matériaux de construction s'élevant à \$51,300.51.

*LES ÉMIGRANTS ASIATIQUES ET AFRICAINS
ET LES TESTS DE PARASITOLOGIE

Question n° 1552—**M. Ryan:**

Le gouvernement se propose-t-il de mettre fin aux tests de parasitologie imposés aux Asiatiques et aux Africains désireux de venir s'installer au Canada?

[Français]

M. Rosaire Gendron (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, l'analyse des selles fait partie de l'examen médical requis par les services d'immigration du Canada dans tous les pays où les infections parasitaires des voies gastro-intestinales sont fréquentes. Le ministère étudie actuellement la question du maintien de cette analyse et prendra une décision à ce sujet dans un avenir rapproché.

[Traduction]

LES ÉLÉMENTS DE RÉSERVE DU COMMANDEMENT
DE LA FORCE MOBILE

Question n° 1553—**M. Robinson:**

1. Quel est le rôle des forces de réserve du commandement de la force mobile?

2. A quel point les forces mobiles de réserve sont-elles prêtes au combat?

3. Quels sont les noms et les effectifs des unités et quelle est l'efficacité approximative des forces de réserve du commandement de la force mobile?

L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale): 1, 2 et 3. Prière de se reporter au hansard du 13 novembre 1968, page 2683, ainsi qu'au compte rendu des délibérations et témoignages n° 3 du comité permanent de la défense nationale, en date du 12 mars 1968, où il est question des éléments de réserve des Forces canadiennes.